

OBJET / GAIA

**Avance  
subvention à  
l'Office de  
Tourisme**

DATE DE  
CONVOCATION :  
**DEIALDIAREN DATA :**  
22 février 2021

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 24  
hor zirenak:

Nombre de votants / 29  
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le premier mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Didier Irastorza, adjoint, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othateguy, Mme Carmen Gonzalez, Mme Nathalie Aïçaguerre, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Didier Irastorza à Mme Eliane Aizpuru, M. Peio Etcheleku à M. Vincent Goytino, Mme Corinne Othateguy à Mme Yolande Huguenard, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Par délibération en date du 5 décembre 2020, le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention d'objectifs 2021-2023 avec l'Office de Tourisme qui prévoit l'attribution annuelle d'un crédit de fonctionnement d'un montant de 200 000 €.

Par lettre en date du 9 février 2021, conformément au chapitre III de cette convention, l'Office de Tourisme sollicite le versement d'un acompte de 50 % de la subvention de fonctionnement soit la somme de 100 000 €.

Dans l'attente du vote du budget primitif, M. le Maire propose de verser à l'Office de Tourisme un acompte de 50 000 € correspondant à 25 % du budget 2021.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une avance de subvention en faveur de l'Office de Tourisme pour un montant de 50 000 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait conforme :



  
**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza